

La Commune

A small red flag icon is positioned between the 'L' and 'C' of the title 'La Commune'.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2012 TRIMESTRE 4

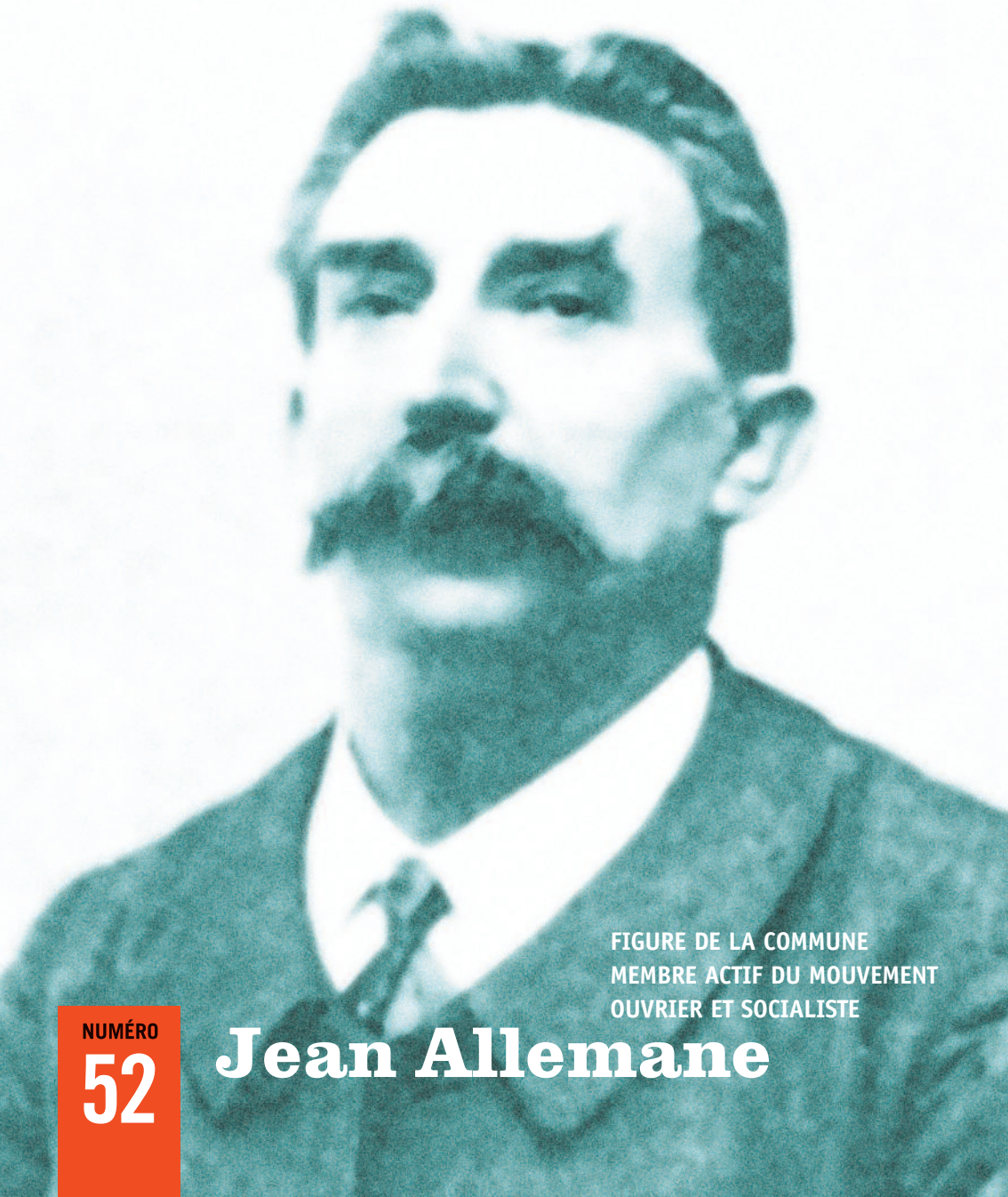


FIGURE DE LA COMMUNE
MEMBRE ACTIF DU MOUVEMENT
OUVRIER ET SOCIALISTE

NUMÉRO

52

Jean Allemane

La justice c'est la réhabilitation de tous les communards à qui nous devons tant !

Plus de 20 000 victimes, hommes, femmes, enfants, pendant la Semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871.

Communards et communards massacrés et oubliés sous la chape de plomb d'une histoire officielle.

L'amnistie de 1880 a permis le retour des déportés et des exilés, mais ni ces derniers, ni ceux qui furent exécutés arbitrairement, sur décision de tribunaux d'exception très contestables, n'ont été réhabilités.

Près de 10 000 personnes, dont des élus de la nation, des responsables politiques et syndicaux, des responsables d'association, ont signé la pétition que nous avons initiée à l'occasion du 140^e anniversaire de la Commune, et nous avons écrit à Messieurs les Présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale afin qu'ils nous soutiennent dans cette démarche de réhabilitation de toutes les manières possibles. Certes, en raison de l'ampleur des procédures, la révision de tous les procès qui ont condamné à la peine de mort, à la déportation, à l'exil un grand nombre de communards est improbable, mais la réhabilitation de la Commune et des communards est pour nous une urgence démocratique.

Nous voulons que ceux qui, ayant refusé de pacifier avec l'ennemi, ont porté très haut les valeurs de la République laïque et de la démocratie, ne soient plus considérés comme des criminels.

JUSTICE, nous réclamons justice pour celles et ceux qui ont su montrer leur attachement à

la démocratie sociale, leur volonté d'émanciper les femmes, de donner une place aux étrangers, aux mal-logés, de confier aux salariés un droit de regard sur leur entreprise, de séparer l'Eglise de l'Etat, d'abolir la peine de mort...

Cette réhabilitation peut prendre diverses formes : la pose de plaques commémoratives nominatives sur des édifices publics, la dénomination de rues, de places, de squares faisant référence à la Commune, son évocation dans des discours, l'inscription au programme d'histoire de cette révolution, des expositions, une démarche officielle significative, et pourquoi pas une décision d'Etat qui instituerait une journée nationale de commémoration !

Prosper Lissagaray, évoquant la force collective dans *Les huit journées de mai dernière les barricades*, écrit : « *Notez que cette force, cette foule est anonyme. Elle n'a pas de chefs, pas de meneurs. On demande où étaient les grands hommes du 18 mars. Il n'y en avait pas et il est inutile d'en attendre. Mais c'est précisément la puissance de cette Révolution qu'elle est faite par la moyenne des hommes, c'est-à-dire par tout le monde et qu'elle ne dépend pas de quelques cervelles de génie.* »

Au-delà de notre association qui porte le flambeau des communards de retour de déportation ou d'exil qui l'ont créée en 1882, vous et nous, partisans d'une République laïque et fraternelle, nous sommes tous des communeux !



HISTOIRE

Benoît Malon 1841-1893

ÉLU DE LA COMMUNE ET PARTISAN DE L'UNITÉ DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS

Né au nord de Saint-Etienne, dans le pays du Forez, au sein d'une famille nombreuse, il est le fils d'un modeste journalier. Lui-même, très jeune, travaille aux champs comme pâtre ou laboureur.

Il fréquente peu l'école. C'est à vingt ans, au cours d'un séjour chez son frère instituteur, qu'il s'instruit véritablement. En autodidacte, il conservera intacte sa passion de lire et d'apprendre.

LE MILITANT PARISIEN ¹

Comme beaucoup de jeunes de sa génération, il gagne à pied, en 1863, la région parisienne

Précieux (Loire)
lieu de naissance
de Benoît Malon



où il trouve un emploi d'ouvrier teinturier à Puteaux. Il s'illustre bientôt comme un des meneurs d'une grève locale dont l'échec sera à l'origine en 1866 d'une coopérative de consommation renommée, La Revendication de Puteaux et Suresnes.

A la fin de l'Empire, il est, avec ses amis Camélinat et Varlin, l'un des nouveaux chefs de l'Internationale. Ils assistent ensemble aux premiers congrès de l'AIT à Genève et à Bâle. Proudhoniens révolutionnaires, ils associent désormais action politique et revendication sociale. Ainsi, ils parcourent la France afin de soutenir la grande vague de grèves des années 1869-1870. Le reportage que fait au Creusot l'envoyé de *La Marseillaise*, Benoît Malon, est retentissant.

Enfin, les poursuites du régime impérial contre les responsables de l'AIT le condamnent par deux fois à la prison. Il est libéré définitivement le 4 septembre, jour de proclamation de la République. Durant ces années, il rencontre la romancière André Léo. Féministe réputée, elle exerce d'emblée sur son compagnon une réelle influence politique.

L'ÉLU DE LA COMMUNE

Pendant le siège de Paris, il est nommé adjoint au maire du XVII^e arrondissement. Chargé de l'assistance publique, il fait appel à Eugène Varlin. Sa popularité grandissante le fait alors élire, en février 1871, député de la Seine à l'Assemblée Nationale.

Mais, deux mois plus tard, conjointement à ses homologues (Victor Hugo, Henri Rochefort...), il



Benoît Malon jeune
(collection Cl. Latta)

démissionne pour protester contre le vote des préliminaires de paix.

Quand éclate le conflit entre Versailles et la Commune, il soutient d'abord, en tant que parlementaire, les tentatives de conciliation. Mais, très vite, il se rallie à l'insurrection communaliste.

Elu, il siège au côté de Fränkel à la Commission du Travail et de l'Echange. Celle-ci entend promouvoir les coopératives ouvrières. Par la suite, il se joint à la minorité qui rejette la mise en place d'un comité de salut public.

Parallèlement à son mandat, il est aussi chargé de l'administration de son arrondissement. Dans ce contexte de guerre civile, la tâche est rude. Ainsi, il organise la défense des Batignolles où il se bat sur les barricades jusqu'au dernier jour.

L'EXIL ²

Benoît Malon fuit la répression versaillaise grâce à ses amis protestants. Il gagne la Suisse où le rejoint André Léo. Comme pour l'ensemble des exilés, l'installation est difficile et l'existence précaire.

Cependant, il reprend aussitôt son activité politique. A l'heure où l'Internationale se déchire entre marxistes et bakouninistes, il hésite avant d'opter pour la Fédération jurassienne, d'inspiration

anarchiste. Déçu, il multiplie alors les séjours en Italie où il appuie les courants progressistes du socialisme transalpin. A Milan, Palerme ou Lugano, il collabore étroitement avec ses dirigeants (Enrico Bignami, Andrea Costa...) qu'il influence.



Léodile Champseix
dite André Léo

Il constitue ainsi au sein du mouvement ouvrier international un véritable réseau, composé de leaders italiens, suisses (James Guillaume), belges (César de Paepe), allemands (Eduard Bernstein)... Il a enfin beaucoup écrit. Son témoignage sur la Commune, *La Troisième Défaite du prolétariat français* (1871) et *Spartacus* (1873), un roman historique sur la célèbre révolte d'esclaves, ont été redécouverts dernièrement.

« LA BARBE DU PARTI »

A partir de 1876, il se rapproche des marxistes et collabore à *L'Égalité* de Jules Guesde. De retour en France après l'amnistie, il fonde avec lui une première *Revue socialiste*

(1880-1881) et adhère au Parti ouvrier, fondé à Marseille (1879). Pourtant trois ans plus tard, il le quitte à Saint-Etienne, dans un congrès qu'animent ses lieutenants comme Eugène Fournière.

Dès lors, fort de son indépendance, il se consacre à *La Revue socialiste*³ qu'il relance en 1885 avec ses fidèles et d'anciens communards (Zéphyrin Camélinat, Francis Jourde, Elie May...). Face à un socialisme divisé, il espère favoriser par le pluralisme politique l'unité du mouvement ouvrier français. Cependant, l'agitation boulangiste divise la revue. Conscients des dangers d'une telle aventure, Malon et ses amis rallient le camp républicain qui crée, en mai 1888, une Société des droits de l'homme et du citoyen afin de défendre le régime.

En outre, il s'affirme comme un des penseurs du socialisme français. Il collabore ainsi à plusieurs journaux, certains publiant ses lundis socialistes. Son projet politique est surtout exposé dans son œuvre, *Manuel d'économie sociale* (1883), *La Morale sociale* (1886), *Le Socialisme intégral* (2 vol., 1890-1891), *Précis du socialisme* (1892). Malon formule lui-même d'une phrase son idée directrice : « *Soyons révolutionnaires quand les circonstances l'exigent et réformistes toujours* ». Sa pensée qui a marqué plusieurs générations de militants avant de tomber dans l'oubli, préfigure le socialisme humaniste de Jaurès.

 ERIC LEBOUTILLER



(1) M. Cordillot, « Benoît Malon, de la Première à la Deuxième Internationale », Cahiers de l'IHC, n°1, 1994

(2) J. Droz, *Histoire générale du socialisme. De 1875 à 1918* (tome 2), PUF, Paris, 1997 (rééd.)

(3) Parution récente du colloque tenu à Saint-Etienne (2010) intitulé *Benoît Malon et La Revue socialiste* et coorganisé par l'association des amis de Benoît Malon, Jacques André éditeur, Lyon, 2011.

La Semaine sanglante Le Père-Lachaise et le Mur (2)

Voici les second et troisième volets de l'article qu'écrivit Maxime Vuillaume dans *Le Floréal* du 29 mai 1920. Ce sont un témoignage et un reportage bouleversants qui nous font voir en face la vérité cruelle du carnage perpétré au Père-Lachaise.

LE COUP DE FEU DANS LES TOMBES

À son tour, Privé parle.

— Quand je quittai les pièces, les Versaillais n'étaient pas entrés... Bientôt, un bruit d'armes me fit dresser l'oreille. Ils étaient là... Avec une dizaine d'hommes, je m'abritai derrière un bouquet de cyprès... Nous ne tardâmes pas à entendre le pétilllement de la fusillade et les cris des combattants... On se battait furieusement sur l'emplacement des pièces et aux alentours... Mais descendons. Je retrouverai bien l'endroit où, pendant des heures et des heures, j'ai canardé les fusiliers-marins.

Nous voici au rond-point où s'élève le monument de Casimir-Périer.

— C'est là, dit Privé. A ces cyprès, nous avons accroché un drapeau rouge. Nous avons avec nous un gamin qui rechargeait nos chassepots. Derrière chaque bouquet d'arbres, derrière chaque tombe, des combattants, décidés à vendre chèrement leur peau... A la nuit, les fusiliers-marins se rapprochèrent de nous. A minuit, ils ne nous avaient pas fait reculer. Nous tirions toujours. Enfin, nous nous vîmes cernés. Ils avaient filé le long du mur d'enceinte... Nous étions acculés au fond du cimetière... Mon chassepot -j'en avais deux-

me brûlait les doigts... Le gamin me suivait... Je courus au mur d'enceinte, derrière la Conservation... Il n'y avait qu'à le franchir, pour être rue du Repos... Je me hissai sur la crête du mur... Mais la rue est à trois ou quatre mètres en contre-bas. Je m'accrochai par les mains, et me laissai tomber

— Et le gamin...

— Je ne l'ai jamais revu... Il fit comme moi et il a dû s'enfuir... J'étais plein de boue. Mes vêtements, trempés, tout blancs d'avoir frotté les tombes... Mes mains noires de poudre... Une lumière... J'entre. Personne. Pas une âme... Je pousse jusqu'à la cuisine. Une grosse fille astique des couteaux... De l'eau. Je me lave les mains. Je me nettoie. Je suis présentable... Je pourrai circuler à travers les troupes pour chercher un abri... J'ai mon pistolet dans ma ceinture... Je n'ai pu me résoudre à m'en séparer... Dans la matinée, après avoir erré, je suis boulevard Voltaire. Partout des morts. Du sang. le long de la devanture d'un « bois et charbons », une dizaine de fusillés. Dans une pissotière, deux jeunes femmes, mortes, dont les bas blancs sont tachés de rouge... Je serre instinctivement la crosse de mon revolver...



Combats au Père-Lachaise

LES FUSILLÉS DU DIMANCHE

Longtemps après. Je retourne au Père-Lachaise. J'entre à la Conservation... Je demande le registre des entrées de l'année 1871, que j'ai besoin de consulter. Je lis, à la date du 24 mai : « Dombrowski, général de la Commune, déposé au caveau Brizard, case n°7 ». C'est la seule inscription. Les cours martiales de la Roquette et de Mazas n'ont pas encore envoyé leur affreux chargement.

Un employé de la Conservation, M. L..., était là en 1871. Il a vu, avant leur exécution, les fusillés qui ont été ensevelis au Mur.

– C'était le dimanche, me dit M. L..., aux premières heures de la matinée. Le lendemain de la prise du cimetière. Au bas de l'allée principale, tout près de la porte d'entrée du boulevard Ménilmontant. Un fort groupe d'hommes. Fédérés en uniforme. Civils, en jaquette et en blouse. Ils étaient environ cent cinquante. Gardés par un piquet de soldats... Brusquement un officier supérieur entre... « Conduisez-moi tout ça là-haut. » L'officier

qui commande le piquet de soldats, un lieutenant de fusiliers-marins, se place en tête du cortège. Ils montent. Une demi-heure, peut-être un quart d'heure après, j'entends les feux de peloton...

– D'où venaient ces prisonniers ?

– Je n'en sais rien. Je n'ai jamais rien su. J'en ai souvent causé avec des collègues, employés comme moi à la Conservation... Des alentours du Père-Lachaise. Des barricades. Des perquisitions. Je vous le répète, il y avait de tout dans ce groupe. Des fédérés. Ceux-là pouvaient avoir été pris en combattant. Les autres, en civil. On avait dû les arrêter un peu partout chez eux, dans la rue... Quand ils partirent pour là-haut, ils passèrent devant moi... L'officier, un jeune, un très jeune lieutenant, était blanc comme un linge...

Autre visite au Père-Lachaise. Un ami m'a conduit chez M. F..., ancien entrepreneur de sépultures. M. F..., qui a 75 ans sonnés, a fait inhumér, le lundi 29 mai, les infortunés

tombés sous les feux de peloton des soldats. Tout de suite, M. F..., alerte et vigoureux comme aux jours de sa jeunesse, parle :

— Oui, c'est moi qui les ai fait mettre en terre, le lundi. Au pied du Mur. Vous pouvez être sûr qu'ils y sont. J'ai dirigé toute l'opération, sur place. Oh ! ce n'était pas gai, je vous le certifie... Si vous voulez, nous allons monter ensemble là-haut...

Nous sortons, nous entrons dans le cimetière par la petite porte de la rue du Repos. Nous grimpons, grimpons. Le vieillard semble infatigable. Il nous nomme l'un après l'autre, les monuments funéraires qu'il a construits.

— Vous avez vu le cimetière après la bataille ?

— Oui, dès le lendemain... le dimanche. J'avais hâte de voir les dégâts... J'ai construit tant de tombes ici... Un peu partout, les tombeaux étaient écornés par la fusillade, et, sur-

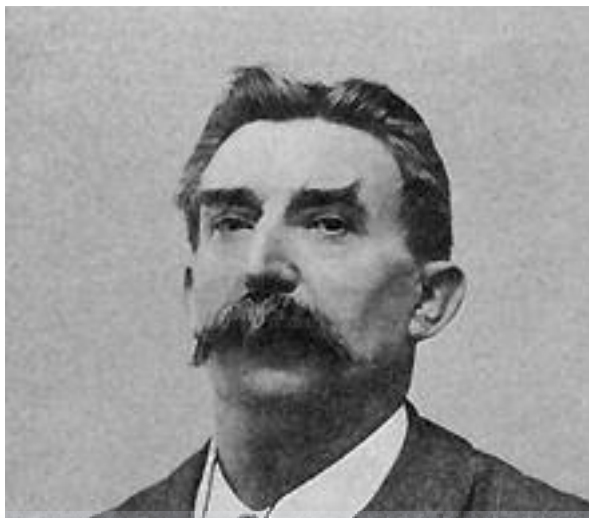
tout, par les obus de Montmartre... Là où on s'était battu, presque corps à corps, le terrain était ravagé, les arbres brisés, les monuments renversés... Des morts, fédérés et soldats, partout... jusque dans les tombeaux. On ne les avait pas encore relevés... La lutte avait été, cela se voyait, particulièrement vive autour de la pyramide Beaujour et dans les divisions voisines, autour des tombes de Charles Nodier et de Balzac entre autres... Au terreplein des pièces, les grands caveaux qui le bordent étaient presque tous défoncés, les statues à demi brisées... Toute une dévastation... Le sol jonché de couronnes, de grilles arrachées... Les pièces de canon étaient encore là, quelques-unes renversées...

 **MAXIME VUILLAUME**

Vous pourrez lire la fin de cet article, « Au pied du Mur », dans notre prochain bulletin.

Au Mur des Fédérés, Dessin de Denis Desroches, 28 mai 1871





Jean Allemane

1843-1935

FIGURE DE LA COMMUNE, MEMBRE ACTIF DU MOUVEMENT OUVRIER ET SOCIALISTE



Jean Allemane en 1906

Jean Allemane, né en 1843 à Sauveterre-de-Comminges, en Haute-Garonne, arrive à Paris avec ses parents en 1853. Ouvrier typographe, il est emprisonné à l'âge de 18 ans pour avoir participé à une grève. Il prendra ensuite une part active à l'organisation du syndicat des typographes.

LE CITOYEN ENGAGÉ

Lorsque surviennent les événements de 1870-1871, Allemane vit dans le V^e arrondissement, 14 rue Maître-Albert, où il tient avec sa mère un débit de vins. Patriote, il s'engage pendant le siège de Paris dans le 59^e bataillon de la Garde nationale et participe, comme délégué

de son arrondissement, à la création du Comité central de la Garde nationale, le 15 mars 1871.

Il se signale pour la première fois quelques jours avant le 18 mars. Le gouverneur militaire de Paris ayant donné l'ordre de s'emparer des canons de la Garde nationale entreposés place des Vosges, Allemane provoque un incident, reprend le canon du 59^e bataillon qui avait été remis à l'École polytechnique et, avec quelque 2 000 gardes, le ramène place des Vosges.

LE COMMUNARD

Lorsque le 18 mars, vers 5 heures du matin, il apprend le coup de force des Versaillais contre les canons de Montmartre, il fait sonner le tocsin à Saint-Nicolas du Chardonnet. La place du

Panthéon se hérissent de barricades, à l'édification desquelles il prend une part active.

Pendant la Commune, Allemane est l'un des militants les plus actifs du V^e arrondissement. Il intervient au club de la rue d'Arras, dont il est le président. Il est désigné comme président du comité de légion de l'arrondissement, émanation des bataillons de la Garde nationale. À ce titre, qu'il compare lui-même à « *une sorte de commissaire délégué aux armées* », il doit veiller

nouveau. Il ouvre aux élèves la cantine, jusque-là réservée aux Frères. Il songe aussi à l'organisation d'un enseignement professionnel dans l'ancien collège des Jésuites de la rue Lhomond. Mais l'école venait à peine d'ouvrir lorsque la Semaine sanglante commença.



Dessin de Couturier



Jean Allemane
dans son imprimerie

à l'organisation de la défense de l'arrondissement contre la réaction. Dans les faits, il exerce une sorte de contre-pouvoir face à la municipalité du V^e, un peu trop tiède à son goût.

LE LAÏC

L'un de ses faits d'armes est de faire enlever la croix du dôme du Panthéon et de lui substituer un immense drapeau rouge. Il prend une part active à la laïcisation des écoles de son arrondissement où, écrit-il, « *les couvents pullulent* ». Ainsi, il force l'entrée de l'école de la rue Rollin, tenue par les Frères des Écoles chrétiennes, qu'il expulse. L'école est rouverte, avec un personnel

LE COMBATTANT VALEUREUX

Le 21 mai, lorsque parvient la nouvelle de l'entrée des Versaillais dans Paris, Allemane se porte à la tête des troupes du V^e à leur rencontre jusque dans les VII^e et XIV^e arrondissements. Mais il faut bientôt défendre le V^e qui s'est couvert de barricades.

Le mercredi 24, les Versaillais investissent le Quartier latin, défendu par quelques centaines de fédérés retranchés autour du Panthéon. Allemane est partout, courant d'une barricade à l'autre, tandis que la mairie tombe.

ARRESTATION ET CONDAMNATION AU BAGNE

Réfugié à Belleville, au 25 rue Levert, il est arrêté, le 28 mai, à la suite d'une dénonciation. Traduit devant la justice militaire, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité pour « *arrestations arbitraires, excitation à la guerre civile, complicité dans les incendies du V^e arrondissement, occupation d'un établissement public et participation à la construction de barricades* ».

Suivront sept années de bagne, en Nouvelle-Calédonie. Ces années constitueront une part importante de ses *Mémoires d'un Communard*, publiés en 1906, qui sont un réquisitoire contre la honteuse institution du bagne.

MILITANT POLITIQUE ET DÉFENSEUR DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Après son retour en France en 1880, l'histoire d'Allemane se confond avec celle du mouvement ouvrier et socialiste en construction. Il reprend son métier de typographe et participe à la création de la Société fraternelle des anciens combattants de la Commune en 1889. Syndicaliste, militant politique, il adhère à la Fédération du Parti des travailleurs socialistes de France, le premier parti socialiste français créé en 1879. Il s'en sépare bientôt avec Paul Brousse et les « possibilistes », qu'il quitte, en 1890, pour créer le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (POSR), bien implanté en particulier dans les XI^e et XX^e arrondissements. Les « allemanistes » comptent avant tout sur l'action ouvrière et se défient des élus et de l'action parlementaire. Mais lorsque éclate l'affaire Dreyfus, Allemane est l'un des premiers, avec Jaurès, à prendre le parti de Dreyfus et de la « défense républicaine » : « *Chaque fois que les libertés publiques sont en danger, le devoir des militants est de se mettre du côté des défenseurs de ces libertés publiques* ».

En décembre 1899, il participe au premier congrès des organisations socialistes françaises au Gymnase Japy, prélude à l'unité socialiste. En 1905, il est l'un des fondateurs de la SFIO, avec Jaurès, Guesde, Vaillant, etc. En 1901, il avait été élu député POSR dans le quartier de la Folie-Méricourt dans le XI^e arrondissement. Il est réélu en 1906, sous l'étiquette SFIO. Mais, battu en 1910, il redevient simple militant, portant jusqu'à la veille du Front Populaire la mémoire de la Commune et d'un long passé de luttes ouvrières. Il meurt en 1935, à l'âge de 92 ans, à Herblay (dans l'actuel Val d'Oise) où il s'était retiré.

Les Transportés

Paroles : Jean Allemane

Cette chanson a été écrite à propos de la Commune

Vaste Océan, tes vagues écumanes,
Ont vu passer ces soldats d'avenir,
Calmes et fiers, sur leurs prisons flottantes,
Ils te narguaient car ils savaient mourir ;
Si leurs geôliers redoutaient la tempête,
Jamais leur cœur ne referma d'effroi,
La foudre en vain fit rage sur leur tête
Pour éprouver ces fils du peuple-roi.

Refrain :

Si la patrie est enchaînée,
Par eux qu'elle soit délivrée ;
Par eux que la France chérie
Retrouve l'énergie
Et soit régénérée.

En s'apaisant, ô comble d'infamie !
Tes flots soumis les mèneront au port,
Ne pouvaient-ils leur arracher la vie,
Le baigne est-il préférable à la mort ?
Ilot maudit, que ne vit pas Le Dante,
Enfer nouveau, repeuple tes cachots :
Ils sont à toi !... pour les briser enfante
Tous les tourments et double tes bourreaux.

Refrain

Sur leur rocher, fouillant l'horizon sombre,
Où le soleil vient creuser son lit,
Exténués, on peut les voir dans l'ombre
Debout encor, car l'espoir les nourrit.
Ils sont tes fils, ô France bien-aimée,
Entends leur voix, fais cesser leur douleur ;
Mais, hâte-toi, la houle désolée
Roule des morts dans les coraux en fleur.

Refrain

Le fort de Vincennes (Val-de-Marne) fut l'un des derniers monuments à arborer le drapeau de la Commune. Le 29 mai 1871, alors que les combats ont cessé dans Paris, les officiers de la Garde nationale qui occupent la garnison se rendent. La nuit suivante, neuf d'entre eux sont fusillés dans le fossé sud du château.

Le château de Vincennes aux mains des communards

Au lendemain de la manifestation du 15 mai 1848, Armand Barbès, François Raspail et Auguste Blanqui sont enfermés au château de Vincennes. Barbès hérite de l'ancienne cellule de Mirabeau, d'où il écrit à George Sand. Blanqui rédige un *Appel aux Parisiens en vue des élections*, daté du « donjon de Vincennes, le 15 septembre 1848 » (1). Il souffre d'un isolement qui émeut l'opinion publique et provoque une enquête sur la santé des prisonniers. Après juin, les détenus passent l'automne et l'hiver dans le donjon à attendre la fin de l'insurrection, avant d'être transférés à Bourges, le 14 mars 1849, pour y être jugés (1). En 1871, plus de 400 communards furent emprisonnés à Vincennes. Sans les graffitis qu'ils ont laissés sur les murs de leurs cellules, leurs noms ne nous seraient peut-être jamais parvenus. « *Dages 1871, Augustine Joséphine* », a gravé une prisonnière. « *I. Salmon 1871* », a tracé un autre. Selon les recherches effectuées par Christian Colas (2) aux Archives nationales et dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, de Jean Maitron, il pourrait s'agir d'Isidore Salmon, maçon, qui participa à la Commune dans les rangs du 132^e bataillon de la

Garde nationale. Condamné à la déportation en 1872, il fut libéré en 1878.

Pendant le Siège de Paris, le château de Vincennes servit de centre d'entraînement pour les 5 000 recrues mobilisées par le gouvernement de la Défense nationale, entre juillet 1870 et janvier 1871, pour contenir l'avancée des Prussiens. Le 137^e régiment de ligne, cantonné au fort de Vincennes, participa à la contre-offensive du 30 novembre, au cours de laquelle les troupes françaises repassèrent la Marne à Joinville, Nogent et Bry. L'observatoire, installé au sommet du donjon, servit notamment pendant la bataille de Champigny, du 28 novembre au 3 décembre.

LE DRAPEAU ROUGE FLOTTE SUR LE DONJON

L'une des conséquences de la Commune fut l'occupation du château de Vincennes par les gardes nationaux le 21 mars 1871. Les 2 400 hommes de la garnison, désobéissant aux ordres du général Ribourt, ouvrirent les portes et fraternisèrent avec les communards (3). Les 130^e, 180^e et 204^e régiments de la Garde nationale, commandés par le général Lullier, s'emparèrent alors du château. Les gardes nationaux rentrèrent à Paris, en laissant une centaine d'hommes sur place. Pendant la Commune, le délégué à la Guerre, Gustave



Intérieur du château de Vincennes vers 1860

Cluseret, puis son successeur Louis Rossel, inspectèrent le fort de Vincennes. Le 28 mai, alors que les dernières barricades sont tombées à Belleville, le drapeau rouge flotte toujours sur le donjon de Vincennes. Le 29, les Prussiens évacuent la ville et sont aussitôt remplacés par les troupes versaillaises. Le général Vinoy enjoint la garnison de capituler sous peine de subir « *toutes les rigueurs des lois de la guerre* » (3). A 14 h 30, les dix-neuf officiers et les 344 hommes de la Garde nationale, commandés par le chef de légion Faltot, ancien compagnon de Garibaldi, se rendent. Ils sont immédiatement conduits dans des casemates, pour y être interrogés par des commissaires de police, avant d'être conduits à la prison de Mazas, à Paris.

« **TÂTEZ MON POULS, VOYEZ SI J'AI PEUR !** »

Dans la nuit du 29 au 30 mai, un tribunal militaire se réunit au pavillon de la Reine. Il condamne à mort neuf responsables ou simples membres de la Commune : le colonel Delorme, le capitaine Okolowitch, le prince Bagration, le capitaine Bornier, trois commissaires de la Commune, un sergent du 18^e bataillon de chasseurs à pied et un dernier individu resté anonyme (3). Un dixième condamné, le général La Cecilia, réussit à s'échapper avant de se réfugier à Londres. Les neuf hommes sont fusillés le 30 mai, à 3 h 30 du matin, dans le fossé sud du château. Leurs cadavres sont enterrés sur place. Soixante-quinze ans plus tard, le 30 mai 1946, une plaque commémora-

tive, portant le nom du colonel Delorme, fut apposée sur le mur devant lequel les Fédérés sont tombés. Malheureusement, faute d'entretien, l'inscription est devenue illisible. « *Tâtez mon poulx, voyez si j'ai peur !* », aurait déclaré, avant de mourir, le colonel Delorme à l'officier versaillais qui commandait le peloton d'exécution, selon Lissagaray, dans son *Histoire de la Commune*.

 JOHN SUTTON



**Le fossé sud où furent fusillés
neuf communards le 30 mai,
à 3 h 30 du matin**

(1) Nicolas Texier in *Le Château de Vincennes, une histoire militaire*, éditions du Service historique de la Défense (2008).

(2) Christian Colas, *Paris graffiti, les marques secrètes de l'histoire*, éditions Parigramme (2010).

(3) *Château de Vincennes, une histoire militaire*, déjà cité.

Château de Vincennes, avenue de Paris

Tél : 01 48 08 31 20. — www.chateau-vincennes.fr


Le Chêne de Courbet bientôt au musée d'Ornans

Une souscription publique a été lancée par le conseil général du Doubs pour racheter *Le Chêne de Flagey*, œuvre majeure de Gustave Courbet.

L'appel aux dons a déjà permis de récolter la moitié des 4 millions d'euros nécessaires à l'acquisition de cette toile. *Le Chêne de Flagey* a été reconnu comme « œuvre d'intérêt patrimonial majeur » par la commission consultative des trésors nationaux du ministère de la Culture. Le tableau, peint en 1868 par Courbet, représente un chêne massif planté à Flagey, près d'Ornans, où le père de l'artiste possédait des terres. Juliette Courbet, la sœur de Gustave, le destinait au musée qu'elle voulait créer à Ornans, mais il est parti dès 1898 chez un



collectionneur de Philadelphie (Etats-Unis), avant d'être racheté par un riche industriel japonais, Michimasa Murauchi, en 1987. Le *Chêne de Flagey* avait été présenté au Musée des Beaux-Arts de Besançon, en 2000, dans le cadre de l'exposition Courbet et la Franche-Comté. Son propriétaire japonais s'était rendu à Flagey à cette occasion. « *Il voulait voir l'emplacement du chêne, témoigne le maire de la commune. L'arbre n'existe plus, victime de la foudre il y a peut-être un siècle. Il se trouvait à un kilomètre environ de notre village.* » Le conseil général du Doubs souhaite que le tableau « *rejoigne le Musée d'Ormans où il prendra tout son sens et toute sa dimension, en s'intégrant à nouveau dans le paysage qui a tant inspiré Courbet* ». Le musée a accueilli 65 000 visiteurs, en huit mois, depuis sa réouverture en juillet 2011, après trois ans de travaux de

rénovation (lire *La Commune*, n° 46, 2^e trim. 2011). Le sous-titre donné au tableau par Courbet, *Le Chêne de Vercingétorix, camp de César près d'Alésia, Franche-Comté*, est à replacer dans le contexte historique de l'époque. En effet, au milieu du XIX^e siècle, une violente querelle divisait l'opinion publique sur l'emplacement du site de la bataille d'Alésia : Alaise, dans le Doubs, ou Alise Sainte-Reine, en Côte d'Or. Dans son *Histoire de Jules César* (1866), Napoléon III soutenait la thèse de la localisation en Bourgogne. Mais après la guerre de 1870, Vercingétorix fut considéré comme un héros de l'indépendance nationale par les Républicains. Le duel Alaise/Alésia devint un enjeu politique opposant Vercingétorix à César, la République à l'Empire, l'autonomie régionale au pouvoir centralisateur, Courbet à Napoléon le petit... 

Le samedi 29 septembre 2012 on a fêté la Commune !



Sur la place de la Commune de Paris, notre association a une nouvelle fois célébré la mémoire et l'œuvre toujours vivantes des communards.


Des centaines de personnes se sont pressées autour de nos stands, avec toujours un franc succès pour notre table littérature, les tee-shirts des Amis de la Commune, la tombola tirée à partir de nos bons de soutien, la buvette, la barbe à papa, et bien sûr les artistes.

Sur scène, Malène Lamarque et Fanchon Préaux, de Nag'airs, ont ouvert l'après-midi avec la gouaille populaire de Malène, drôle et poétique. Le Chœur populaire de Seine-Saint-Denis et le tant attendu Riton la Manivelle ont précédé l'allocation de notre ami Claude Chrétien, très ému de rappeler à l'assistance l'œuvre sociale immense de la Commune et la campagne que nous avons lancée pour la réhabilitation des communards.

Serge Utgé-Royo et ses musiciens, Jean-My Truong et Léo Nissim, ont clos cette après-midi ensoleillée avec un florilège de chansons de la mémoire sociale internationale. La foule est



restée nombreuse jusqu'à 20 heures, portée par les accents tour à tour jazzy et latino de Serge, par sa voix chaleureuse et les thèmes humanistes de ses textes.

Oui, la réalité est parfois violente, absurde et révoltante, mais il faut savoir se montrer des citoyens responsables, unis dans la fraternité ; les communards nous ont donné l'exemple : demandons leur réhabilitation ! 

Tombola : liste des numéros gagnants en dernière page

En Haute-Marne sur les pas de Louise Michel

VOYAGE DE L'ASSOCIATION, 13 ET 14 OCTOBRE 2012

Cette année, les Amis de la Commune de Paris sont allés visiter Vroncourt, le village natal de Louise Michel, Audelincourt et Millières, où elle a enseigné, Auberive où elle fut incarcérée entre sa condamnation et son départ pour la Nouvelle-Calédonie.

Partis en car à 8 h 30 de la place d'Italie, quarante-neuf adhérents se sont retrouvés, en compagnie de deux Haut-marnais et de deux Orléanais venus les rejoindre, à Montigny-le-Roi, autour d'un buffet bien sympathique.

Après un passage devant la maison d'Audelincourt où Louise Michel ouvrit sa première école en 1853, nous sommes accueillis à Vroncourt par Claudine Bourcelot, présidente de l'association Louise Michel, au pied de la stèle érigée en 1972 en l'honneur de Louise à proximité du lieu où se trouvait le manoir de sa



Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann évoquent la jeunesse de Louise Michel près du monument érigé à sa mémoire.

famille paternelle. Claudine Bourcelot, après avoir rendu hommage à Guy Décamps, président du comité de Dieppe des Amis de la Commune disparu cette année et qui avait tissé de solides liens avec la Haute-Marne, imagine pour nous ce qu'était Vroncourt au XIX^e siècle et évoque les années de jeunesse de Louise Michel, sa lutte contre toutes les injustices et toutes les formes de racisme, prônant l'instruction pour tous, la dignité pour les travailleurs et le respect de toutes les cultures. Claudine nous présente l'association : fondée en 1990, elle a pour but de faire connaître la vie et l'œuvre de Louise Michel et de maintenir vivante sa mémoire dans sa région natale.

Nous découvrons la petite école de Vroncourt qui fut celle de Louise enfant et dans laquelle est présentée une exposition très pédagogique, puis, dans le village, la « promenade littéraire » qui illustre lieux et paysages de citations de Louise Michel particulièrement évocatrices, témoignant de son réel talent littéraire. Nous passons devant l'église et

voyons au cimetière qui la jouxte les pierres tombales, déjà à demi effacées, de Charles, de Laurent et d'Agathe de Mahis, sa famille paternelle. Nous revenons à Montigny-le-Roi en passant par Millières, devant l'école où enseigna Louise en 1856.

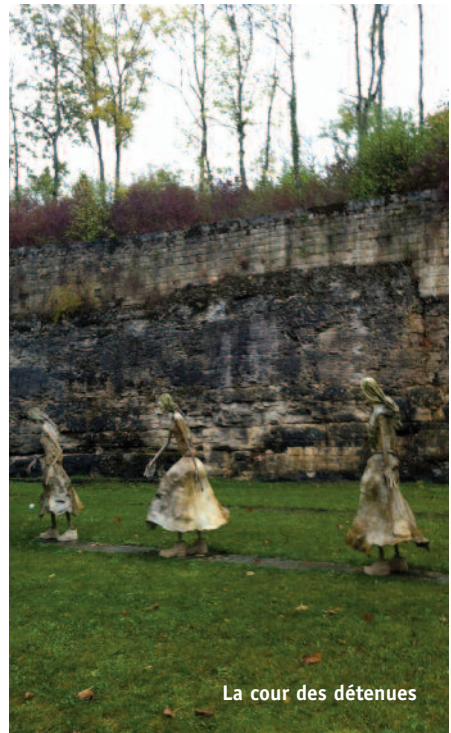
La soirée festive à Montigny permet aux deux associations de se mieux connaître. Elle est animée par Michel Bellegy à l'orgue de barbarie, accompagné d'un groupe de choristes haut-marnais, mais aidés par un recueil qui leur est offert, tous les convives chantent ensemble la Commune. Nous visionnons un très beau film Louise Michel en son temps, réalisé par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann. Notre association est représentée par notre président d'honneur, Claude Willard, et par notre présidente Claudine Rey qui, dans son allocution, remercie Claudine et Jean Bourcelot, ainsi que Sylvie Spilmann, chevilles ouvrières de l'Association Louise Michel, et elle rend elle aussi hommage à Guy Décamps. Elle exprime le souhait que se renforce la synergie entre

toutes les associations proches de la Commune. Elle présente les Amis de la Commune de Paris 1871 : les buts et le rôle de l'association ; son organisation, en insistant sur le travail des commissions, ouvertes à tous et permettant de démultiplier l'action. Claudine Rey en vient à la démarche actuellement menée pour que soient réhabilités les communards : la pétition qui le réclame a déjà recueilli 10 000 signatures et elle sera présentée très prochainement au président de la République, au président du Sénat et au président de l'Assemblée nationale. « De même que votre association, Claudine, Sylvie et Jean, œuvre à donner une meilleure connaissance de Louise Michel et, au-delà de la légende, de sa dimension humaine, de même nous voulons sortir de l'ombre tous ces anonymes, car la spécificité de la Commune, c'est d'avoir entraîné des milliers de communards et de communardes qui ont prouvé que le pouvoir peut, dans la diversité, s'exercer de façon démocratique. »

La journée du 14 sera aussi pluvieuse que celle du 13 avait été ensoleillée. Aussi apprécions-nous la visite de Langres en petit train, commentée par Jacques Matrot, guide professionnel et aussi choriste de l'association haut-marnaise, à l'abri des intempéries. Depuis le traité de Verdun de 843, Langres n'a jamais cessé d'être une ville frontière : c'est pourquoi elle est ceinte de puissants remparts. Langres est riche en monuments, notamment en hôtels particuliers bâtis entre cour et jardin. Toutes les époques et tous les styles coexistent à Langres, avec une prééminence certaine de la Renaissance.

À Auberive, où nous déjeunons au restaurant de l'abbatiale, nous sommes accueillis par Jean-Claude Volot, propriétaire de l'abbaye, qui nous retrace l'histoire des lieux et par sa

filles qui évoque plus particulièrement la période où, de même que bien d'autres abbayes devenues biens nationaux après la Révolution, Auberive avait été transformée en prison centrale. Après qu'elle eut été vendue successivement à divers propriétaires, l'État en fait l'acquisition en 1856 pour y aménager une prison de femmes afin de désengorger la centrale de Clairvaux : on renforce les murs d'enceinte ; on aménage l'aile Est en dortoirs et en cellules pour recevoir les détenues ; on construit une chapelle servant aussi de réfectoire. L'abbaye restera à usage pénitentiaire jusqu'en 1924. Louise Michel y est détenue vingt mois – de décembre 1871 à août 1873 – avant sa déportation en Nouvelle-Calédonie.



La cour des détenues

NOTRE ASSOCIATION

Sa conduite exemplaire et son dévouement aux autres frappent les religieuses qui surveillent les détenues. Dans la chapelle, Claudine et Sylvie nous font entendre des extraits de ses lettres et de ses Mémoires. Avec émotion, Annie Gayat lit les noms de plusieurs communardes détenues avec Louise, dont Nathalie Le Mel. Nous visitons le lavoir, les dortoirs, les cellules, la cour de promenade au centre de laquelle se trouvaient les latrines. Jean-Claude Volot nous montre avant notre départ un très beau manuscrit de Louise Michel qu'il a acquis dans une salle de ventes : un dictionnaire canaque-français.


Le retour en car se fait sous la pluie, mais Françoise Bazire nous donne du baume au cœur en nous présentant son magnifique répertoire de chansons variées et en nous faisant nous aussi chanter : chants communards, chants révolutionnaires, chants tout court. Jean-Michel, notre sympathique chauffeur réunionnais, entonne lui aussi *P'tit' fleur fanée, p'tit' fleur aimée...*


Un grand merci à tous ceux qui ont préparé ce voyage parfaitement réussi : l'équipe de l'Association Louise Michel et le groupe des amis de la Commune, Aline Raimbault, Marc Lagana, Françoise Bazire et Yves Lenoir.

 **GEORGES BEISSON**



Nous avons décidé de clôturer officiellement, le 18 mars 2013, la campagne de pétition pour la réhabilitation de la Commune et des communards.

Nous avons adressé un courrier au président de la République, le 4 octobre 2012, lui demandant d'être reçus par les services de la présidence, afin de faire part de nos projets culturels et mémoriels sur la Commune. Le 25 octobre, nous avons reçu une réponse nous invitant à prendre rendez-vous avec le conseiller culture et communication du cabinet de Monsieur Hollande. Nous sommes reçus le 14 novembre. Les délais pour l'impression du bulletin ne nous permettent pas de vous donner la teneur de cet entretien, mais nous le ferons dans le prochain bulletin.  **FRANÇOISE BAZIRE**

Le comité des Amis de la Commune des Pays de la Loire a tenu son assemblée générale le 6 octobre, à Angers. 15 personnes étaient présentes. La journée a commencé par une lecture de textes de Louise Michel. Rémy Barbier a fait ensuite le bilan des activités 2012. Moins nombreuses que pour le 140^e anniversaire, elles ont notamment constitué en des recherches sur les communards originaires de la région. Le 23 mai, une conférence s'est tenue au Mans sur « la Commune et les étrangers ». Fin octobre est organisée la présentation de l'exposition sur l'histoire de la Commune : à Mûrs Erigné, près d'Angers, puis à Cholet au congrès de l'UD CGT, et à la fête de l'humain de Trelazé. Pour terminer l'année, se tiendra à Angers, le 7 décembre, une conférence sur « la Commune et les étrangers ». L'après-midi, un débat a suivi l'exposé rappelant ce que fut l'œuvre sociale de la Commune.  **FB**

Nos activités passées et à venir

L' élan donné à notre association par le 140^e anniversaire de la Commune a continué à donner des fruits cet automne.

Le 8 septembre, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), Marc Lagana et Yves Lenoir ont participé à une demi-journée d'étude pédagogique des centres de loisirs de la ville, au cours de laquelle ils ont présenté l'œuvre de la Commune dans le domaine de la petite enfance.

Le 18 septembre, dans le Territoire-de-Belfort, Claudine Rey et Yves Lenoir ont animé une journée consacrée à la Commune de Paris dans le cadre d'un stage de formation organisé par l'union syndicale Solidaires. Ils ont présenté l'histoire de la Commune, son œuvre sociale et

De droite à gauche

Daniel Guiraud, maire des Lilas, Yves Lenoir, responsable de notre commission Culture et Renée Estienne, habitante des Lilas et une de nos adhérentes



démocratique, la Commune et les femmes et projeté un film sur l'histoire de la Commune.

Du 22 septembre au 5 octobre, l'exposition *La Commune et les arts* a été présentée à l'Espace Louise Michel des Lilas (Seine-Saint-Denis). Le vernissage a eu lieu le 22 septembre en présence de Daniel Guiraud, maire des Lilas, Renée Estienne, membre de notre association, habitant aux Lilas et Yves Lenoir, animateur de notre commission Culture. Dans le cadre de l'exposition, Jean-Louis Robert a présenté le 3 octobre une conférence sur la Commune et les arts.

Du 22 au 24 octobre, notre exposition sur *L'histoire, l'œuvre et la modernité de la Commune* a été présentée dans le Maine-et-Loire, au Centre culturel Jean Carmet de Mûrs-Érigné. Claudine Rey a présenté une conférence sur les mêmes thèmes le mercredi 24 octobre. L'exposition a également été présentée à l'occasion du congrès de l'Union départementale CGT du Maine-et-Loire les 25 et 26 octobre, et à la fête du Parti communiste français le 27 octobre. Nous commenterons ces événements dans notre prochain numéro. **■ VL**



Hommage à Guy Décamps

Le 16 juillet 2012, en présence de Sébastien Jumel, maire de Dieppe, et de l'ancien maire Christian Cuvilliez, conseiller municipal, deux cents personnes environ rendaient hommage à notre ami Guy Décamps.

Guy, c'était cet homme radieux qui nous attendait sur le quai, à notre descente de train, nous accueillant de son sourire généreux. Il nous menait à Dieppe devant la plaque à la mémoire de Louise Michel, sur le port.

Tous ceux qui eurent la chance de participer avec lui au banquet, dans la campagne normande, en gardent un souvenir ému, ponctué de chants et de mets succulents dans une convivialité très chaleureuse.

Guy, c'était la passion pour Louise Michel, un symbole de l'histoire de la Commune qui lui tenait à cœur et auquel il ne fallait pas toucher.

Guy, ce fut longtemps le responsable du comité des Amis de la Commune à Dieppe, menant quantité d'actions comme la plaque, l'inauguration du square, se battant encore récemment pour que ce personnage de Thiers, bourreau de la Commune, ne soit pas honoré au même titre que Louise Michel dans les rues de cette ville.

Combatif, actif, déterminé, il venait à bout des questions épineuses, parfois au prix de quelques soucis et nuits sans sommeil.

Les problèmes de santé et les chagrins de la vie l'ont amené à se retirer du bureau de l'association, mais il n'est pas resté inactif : il avait entrepris un travail de recherche afin de répertorier tous les articles de notre bulletin, La Commune. Il avait compris la grande richesse que cela représentait et voulait que d'autres puissent y accéder.

Toujours et encore connaître, faire connaître, partager cette œuvre colossale de la Commune : Guy avait compris l'esprit révolutionnaire de cette connaissance.

L'exposition de novembre 2012 est aussi son œuvre. Guy restera présent dans nos mémoires.

Il est des visages que l'on n'oublie pas, Guy est de ceux-là !

Nous disons à Annick et ses enfants toute notre amitié et notre fraternité.

En continuant ce combat qui fut celui de Guy, nous restons, et resterons fidèles à sa mémoire.



Le comité de Dieppe multiplie les initiatives

En présence du maire Sébastien Jumel et de quelques élus, une plaque, dénonçant les crimes du bourreau de la Commune de Paris que fut Thiers, a été dévoilée dans la rue qui porte encore ce nom honni. Même si, selon nous, il eût été préférable de débaptiser cette rue, nous nous réjouissons de ce que nous considérons comme une avancée. Il s'agit, en effet, de donner à la mémoire de la Commune sa juste place dans l'histoire nationale et internationale, et de contribuer à la réhabilitation des communards. Deux expositions ont été présentées aux Dieppois à la Maison Jacques Prévert.

La première, « La Commune et les arts », leur a montré l'activité culturelle foisonnante de la période. Une conférence de notre président national, Jean-Louis Robert, le 16 novembre, et, grâce au musée d'art et d'histoire de St-Denis, une présentation de trois clichés du photographe de la Commune, Bruno Braquehais, né à Dieppe en 1823, ont enrichi le sujet. Pionnier du photo-journalisme, il fut l'un des

seuls à avoir immortalisé les combattants et le petit peuple de Paris.

La seconde exposition, fruit du travail long et patient de notre regretté président, Guy Décamps, concernait « Les Dieppois pendant la Commune de Paris ». Un questionnaire en direction du public scolaire accompagnait le tout.

Un café-littéraire avec Didier Daeninckx, prix Goncourt de la nouvelle 2012, venu présenter *Le Banquet des affamés*, un roman sur Maxime Lisbonne, le « D'Artagnan de la Commune », s'est tenu à la médiathèque Jean Renoir, le 23 novembre.

Comme chaque année, en novembre, nous avons fleuri d'œillets rouges la plaque dédiée à Louise Michel qui passa par Dieppe, à son retour du bagne de Nouvelle-Calédonie en 1880. Malgré la pluie, nous avons chanté *Le Temps des Cerises* avant de partir pour notre traditionnel banquet, à la ferme aux chèvres du Val de Bures, auquel quelques-uns de nos amis parisiens ont participé. 🇫🇷

GÉRALD ET GUILAINE MAISSE

Inauguration de notre exposition « La Commune et les arts »



Malgré la pluie, nous avons chanté *Le Temps des Cerises*



Rencontre avec le Cabinet du ministre de l'Éducation nationale

Le 25 septembre, nous avons été reçus par les représentants du cabinet du ministre de l'Éducation nationale afin d'envisager les possibilités de faire apprendre en classe la Commune de Paris.

C'était une demande formulée auprès du ministre Vincent Peillon, rencontré lors d'une commémoration le 28 mai, devant la plaque de la barricade de la rue de la Fontaine au roi (XI^e).

Le chef de cabinet que nous avons rencontré précédemment, lors de cette commémoration, ayant eu un empêchement de dernière minute, c'est Monsieur Jean-Yves Daniel, membre du cabinet qui l'a remplacé, accompagné de Monsieur Laurent Wirth, doyen du groupe Histoire de l'Inspection générale de l'Éducation nationale. Ce dernier était bien au courant des buts de notre visite.

Nous avons rappelé qu'il était souhaitable de mettre la Commune au programme scolaire et de permettre aux enseignants d'accéder à une parfaite connaissance de ce moment de l'histoire. Pour cela des moyens sont nécessaires. Stages de formation, valise pédagogique, informations dans les classes, projections de films, etc, toutes choses auxquelles nous pouvions contribuer. Nous avons souligné l'insuffisance du programme d'histoire de 4^e où la Commune n'est évoquée que dans la partie « Démarche », sans que sa spécificité soit établie, et l'incohérence des programmes d'histoire de 1^{ère} qui gomment justement le Second Empire et la Commune. En premier lieu, nous trouvons pour notre part nécessaire de revoir ce trou noir situé entre deux années scolaires. Ce point semble pouvoir être débattu.

Monsieur Wirth nous a donné quelques précisions sur les décisions qu'il est possible de prendre, dans l'immédiat, avec l'accord du cabinet.

Il nous a été rappelé que des fiches informa-

tiques développant les programmes sont disponibles pour les enseignants leur recommandant de parler de 1830, 1848 et de la Commune comme modèles de révolution parisienne en classe de 4^e. Nous avons réclamé et obtenu que sur ces fiches la Révolution du printemps 1871 soit nommément désignée avec plus qu'une recommandation, et que les grands traits de la Commune y soient présentés. Par contre, il nous a été refusé de réintroduire la Commune dans la partie « Événements », ce qui supposerait une modification des programmes.

Pour le programme de 1^{ère}, il nous a été proposé que dans les fiches informatiques soit rappelée la place de la Commune dans la construction de la République qui ne commence pas en 1880.

Le cabinet a proposé, ce que nous avons bien évidemment accepté, de noter sur les fiches aux enseignants le lien de notre site pour leur permettre d'y accéder plus facilement.

Une demi-heure de rencontre en direct qui nous a semblé être partie prenante de la consultation que le ministère voulait très large sur internet.

La bataille continue pour vérifier que ces quelques acquis sont bien réels et pour obtenir ce qui nous tient le plus à cœur, une large prise en compte par les manuels scolaires et les programmes de la Commune de Paris.

Cette prise de pouvoir du peuple par le peuple a consolidé la République, mis en avant la laïcité, et jeté les prémices de bien des revendications encore à l'ordre du jour (droit au travail, au logement, égalité, droit des étrangers...). Plus largement, elle a été et reste l'inspiratrice de mouvements de libération des peuples. En cela elle mérite bien d'être présente dans l'enseignement de la République comme une partie phare de notre histoire.

Si vous êtes curieux, vous avez certainement aperçu dans Paris, les mosaïques de Jérôme Gulon. Ce céramiste a réalisé plusieurs parcours artistiques, dont un consacré à la Commune, qui s'étend de la Bastille au Quartier latin, et de la Butte-Montmartre à la Butte-aux-Cailles.



Le Paris communard de Jérôme Gulon

Jérôme Gulon est un des premiers à avoir introduit la mosaïque dans l'art urbain et contribué ainsi à donner à ce moyen d'expression sa place dans l'art contemporain. Tel le petit Poucet, il dissémine ses petits carrés sur les murs parisiens. Loin d'un art qui s'affiche, la découverte de ses œuvres, souvent de petit format, nécessite un grand sens de l'observation et beaucoup de patience de la part du promeneur. Cet artiste occupe une place à part dans le monde de l'art urbain. Professeur agrégé le jour et artiste clandestin la nuit,

Jérôme a soutenu une thèse sur la mosaïque contemporaine et enseigne aujourd'hui à la Sorbonne et à l'Université Paris 8 dans le domaine de l'art urbain, de l'image et de l'environnement. Depuis vingt-cinq ans, il expose régulièrement en France et à l'étranger. A l'occasion du 140^e anniversaire de la Commune, Jérôme Gulon a créé un nouveau parcours dans Paris, consacré à l'insurrection de 1871. On peut commencer cette promenade par la rue de la Roquette où s'élevait autrefois une prison construite en 1836 destinée aux condamnés à perpétuité et à mort. Lors des exécutions



L'artiste Jérôme Gulon en pleine action

capitales, la guillotine était érigée devant le portail de la prison, seul vestige parvenu jusqu'à nous. De 1851 à 1899, plus de 200 personnes furent exécutées à cet endroit.

Au n°136 rue de la Roquette, sur un mur proche de l'abribus, on trouve une première mosaïque, qui représente la guillotine. Nous sommes à deux pas de la place Voltaire (actuellement Léon-Blum), où la « veuve » fut brûlée pendant la Commune. Dirigeons-nous

vers la Bastille par l'avenue Ledru-Rollin et tournons à droite pour emprunter la rue de Charonne. Une fois arrivés rue du faubourg Saint-Antoine, traversons pour découvrir, à l'entrée du passage du Chantier, le portrait de Léo Fränkel, ouvrier bijoutier hongrois, blessé le 25 mai 1871 sur une barricade du faubourg.

CLÉMENT FREDONNE ENCORE LE TEMPS DES CERISES

Direction la rive gauche ou plus exactement rue de l'Ecole-de-Médecine. La Bretonne Nathalie Le Mel, cofondatrice de l'Union des femmes pour la défense de Paris, coiffée de son bonnet de coton, nous attend près du club populaire qu'elle fréquentait dans l'amphithéâtre de la Faculté de médecine. En remontant le boulevard Saint-Michel, tournons à gauche pour prendre la rue Soufflot en direction du Panthéon. A l'angle de la rue Saint-Jacques, l'écrivain Jules Vallès nous jette un regard triste et profond. Il est mort en 1885 non loin d'ici, au 77, boulevard Saint-Michel.

Retraversons Paris du sud au nord, pour nous



rendre place Blanche où se situait la barricade des femmes, le 23 mai 1871.

Remontons la rue Lepic, sans nous laisser distraire par le café des Deux moulins, où fut tourné le célèbre film *Amélie* Poulain. Traversons la rue Lepic et, à l'angle de la rue Véron, on découvre la mosaïque représentant Louise Michel. Après un demi-tour vers la place Blanche, tournons à gauche pour parcourir le boulevard de Clichy, puis celui de Rochechouart jusqu'à la rue de Clignancourt, que nous empruntons, suivie de la rue Ramey, pour aboutir rue Nicolet. Au bout de cette voie étroite, on découvre le portrait du jeune Rimbaud, d'après la photo de Carjat, là où il a vécu quelques semaines. Juste à côté, une « pelle Starck » nous rappelle que Verlaine logea ici de

1870 à 1873, avec sa femme Mathilde Mauté. Gravissons la Butte Montmartre, en empruntant la très raide rue du Chevalier-de-la-Barre (autrefois rue des Rosiers). Une fois arrivés derrière l'affreuse meringue blanche du Sacré cœur, je vous paie des guignes si vous trouvez le portrait d'Eugène Varlin, ouvrier relieur, près de l'endroit où il fut assassiné le 28 mai. Retour à « la maison », au 46, rue des Cinq-Diamants, siège de notre association, gardé par le valeureux général Walery Wroblewski, défenseur de la Butte-aux-Cailles pendant la Semaine sanglante. A quelques pas, sur la place de la Commune inaugurée le 19 avril 2000, Jean-Baptiste Clément se cache pour fredonner *Le Temps des cerises* dans sa moustache...



FÊTE DE L'HUMANITÉ 2012

Un grand cru

Après le succès de notre stand à la fête de l'Humanité 2011, qui se situait dans le cadre des célébrations du 140^e anniversaire de la Commune, nous avons, cette année, un lourd défi à relever, et cela dans des conditions qui nous paraissaient moins favorables. Ce défi, nous l'avons gagné, et dans tous les domaines !

Notre exposition La Commune et les arts a été appréciée par des centaines de visiteurs.

Nous avons réalisé une excellente vente de littéra-



ture, notamment avec nos brochures sur l'histoire, l'œuvre et la modernité de la Commune qui suscitent un intérêt toujours croissant. La vente de nos tee-shirts, foulards, timbres et cartes, autres objets promotionnels

a remporté un grand succès.

Des centaines de signatures ont été apposées sous le texte de notre pétition appelant à la réhabilitation de la Commune et des communards

Chacune de ces activités a donné lieu à des discussions

avec les visiteurs dont beaucoup connaissaient peu, voire découvraient parfois, l'histoire



et l'œuvre démocratique et sociale de la Commune. Ces discussions ont été passionnantes et ont incité quinze nouveaux amis à adhérer à notre association.

Ce succès remarquable est aussi dû au fait que nos adhérents étaient nombreux pour répondre aux interrogations des visiteurs. Nous les en remercions vivement.



SAINT-OUEN

À Saint-Ouen, une friche industrielle laisse place à un nouveau quartier. Deux rues portant les noms de Louise Michel et Gustave Courbet y seront inaugurées. La cérémonie aura lieu le mercredi 28 novembre 2012, entre 18h et 18h30.

Afin de finaliser les modalités du dévoilement des plaques, une réunion a été organisée, mardi 13 novembre, avec monsieur Beau, chef de cabinet de Mme Rouilon, maire de Saint-Ouen. Yves Lenoir pour la commission Culture, Charles Fernandez et moi-même pour la commission Patrimoine et monsieur Lepage, habitant de Saint-Ouen, y ont participé.  SYLVIE PÉPINO



DISPARITION

Gérard Conte, auteur des *Éléments pour une Histoire de la Commune dans le XIII^e arrondissement 5 mars - 28 mai 1871*, aux Éditions de la Butte-aux-Cailles, est décédé le 23 mai 2012.

Historien de Paris, il donnait des conférences et accompagnait des promenades dans le XIII^e où il racontait la vie de la population et du quartier, avec humour et empathie.

Nos pensées vont à sa famille et ses amis.

LES LIMOUSINS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871)

Cette étude spécifique sur les Limousins de la Commune de Paris a le très grand mérite de mettre en lumière les Parisiens natifs de province qui ont participé à ce grand rêve révolutionnaire que fut la Commune de Paris 1871. C'est ainsi un hommage rendu à celles et ceux, nombreux, venus de toutes les contrées de France dans la grande cité et qui formèrent petit à petit le futur prolétariat ; mais c'est aussi le rappel important que la Province eut aussi ses journées ou ses périodes de mouvement social et ses propres Communes, même si le contexte général en fit des événements aux fondements naturellement différents.

Dans cet ouvrage de 430 pages, l'auteur, Stéphane Trayaud, au cursus de juriste, s'est intéressé à la période de la Commune en retrouvant Jacques Trayaud, un de ses ancêtres, dans le dictionnaire du mouvement ouvrier Maitron.

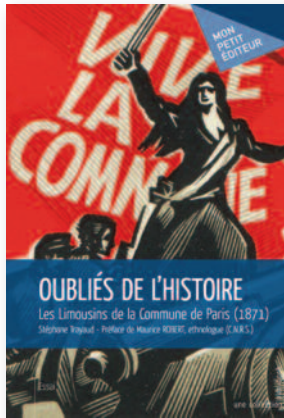
Si la présentation du contexte historique et politique se trouve trop schématisée, le grand intérêt de l'ou-

vrage repose sur de nombreux aspects passionnants qui contribuent à enrichir les connaissances sur le sujet. Ainsi l'importante analyse explique-t-elle les conditions dans lesquelles les maçons limousins (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) se sont trouvés engagés dans les 72 jours de la Commune. Les migrants étaient des gens à l'esprit ouvert et très voyageurs.

S'appuyant sur ses nombreuses recherches, l'auteur a ainsi pu dérouler le fil du temps, recensant mille cinq cent trente-et-un Limousins ayant participé à la Commune tout en y ajoutant des parcours individuels de ces anonymes jusqu'au bout de leur vie. Les pages sur la journée communaliste de Limoges sont aussi très utiles représentant les circonstances de l'événement.

Au-delà de son caractère régional, l'ouvrage offre surtout des éléments précieux d'informations sur la répression subie par les communaux : sa formation de juriste permet en effet à Stéphane Trayaud d'apporter un éclairage extrêmement détaillé sur l'ensemble de l'arsenal juridique utilisé par les versaillais pour les condamnations ; de même la différenciation pertinente entre transportation et

déportation permet de mieux comprendre l'évolution des lois dont celles des 7 août 1871 et 23 mars 1872 faisant suite à la loi de déportation politique du 8 juin 1850 ;



enfin, toutes les précisions données sur les lieux de détention avant la déportation (prisons pontons) rappellent des lieux de souffrance qui, depuis les travaux de Roger Pérennes, n'ont pas été revisités.

Quatre cent soixante-quatre Limousins ont fait l'objet d'une sanction pénale dont onze femmes. L'auteur démontre également l'hypocrisie de la commission des grâces dont la composition même était déjà la preuve de l'ignominie :

après la boucherie de la Semaine sanglante et des semaines suivantes, seul 13 % des condamné(s) bénéficieraient d'une atténuation de la peine. La conclusion qui porte sur le terme à employer pour définir le sens des massacres perpétrés est source de débat : si l'auteur penche pour le crime de guerre, établissant des parallèles argumentés avec la période noire de 1939-1945, le terme de génocide ne peut être écarté quand on sait que c'est le prolétariat ouvrier — donc un groupe ciblé — qui a été frappé.

Les 212 pages contenant les biographies des 1 531 limousins dont l'auteur a retrouvé la trace sont bien évidemment un fonds d'archives d'une très grande richesse. Une bibliographie détaillée et spécifique à chaque moment de l'histoire accompagne cet ouvrage.

Nous ne pouvons que souhaiter la parution d'autres études sur les provinciaux de Paris redonnant nom et vie à toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour l'idée de grande révolution sociale portée par la Commune.

JEAN ANNEQUIN

Stéphane Trayaud, *Oubliés de l'histoire - Les Limousins de la Commune de Paris (1871)*, Mon Petit Éditeur, 2012

LE BANQUET DES AFFAMÉS

Cet ouvrage « autobiographique » (l'auteur se substitue à Maxime Lisbonne) est passionnant de bout en bout. Il se présente comme le récit chronologique d'une vie, celle de Maxime Lisbonne... et l'on sait que cette vie fut extraordinairement riche.

Même pendant les événements les plus tragiques, le souci du détail, la fantaisie, le plaisir de la découverte de situations burlesques ou comiques, la rencontre de témoins inconnus ou oubliés, les anecdotes de la vie courante, tout contribue à rendre cet ouvrage vivant et à tenir le lecteur en haleine.

Qu'on en juge rapidement. Maxime Lisbonne, issu d'une famille de militaires (père officier de la garde Républicaine en 1830, grand-père « grognard ») s'engage à 16 ans. Durant dix ans, il va participer aux campagnes de Crimée, Italie, Syrie, Algérie en soldat valeureux. L'affirmation de ses origines juives contribue à mettre un terme à sa carrière militaire.

Le retour à la vie civile fut bref, les événements politiques (déclaration de la guerre à la Prusse) lui font reprendre les armes. Il combat courageusement, puis joue un rôle non négligeable dans l'avènement de la Commune. Il comprend en professionnel que le sort de la Commune se jouera très rapidement sur le plan militaire.

Il s'impatiente avec Louise Michel et Théophile Ferré de l'inertie du comité central, inertie qu'il qualifie de « crime ».

Son idéal communard le fait cependant s'engager totalement et sans réserve. Nommé Colonel il participe à tous les combats, blessé grièvement à la barricade du Château d'Eau, il est fait prisonnier, jugé, condamné trois fois à mort... peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Il est déporté en Nouvelle-Calédonie.

La vie au bagne : une foule de détails peu connus, l'attitude très ambiguë de certains communards, mais aussi les oubliés des communes de Lyon et de Marseille, les Kabyles.

Après l'amnistie de 1880, c'est l'homme de théâtre (réelle passion de Lisbonne) qui donne la mesure. Directeur de divers théâtres : « Les Bouffes du Nord », « Les Folies St Antoine », « Le

Théâtre Beaumarchais », il fait jouer entre autres *Hernani*, *Les Burgraves*, avec des succès divers.

Cet éternel fauché, toujours inventif pour survivre tout en faisant revivre l'épopée de la Commune, crée d'éphémères cabarets excentriques et artistiques : « La Taverne du Bagne », « Le Casino des Concierges », « La Frite révolutionnaire »...

Sensible à la misère du peuple due à la spéculation des banques (Panama) et de la bourgeoisie, il organise une collecte de dons alimentaires pour un banquet des pauvres du XVIII^e arrondissement de Paris qui réunit 3 000 personnes. On songe bien sûr à Coluche, autre saltimbanque au grand cœur.

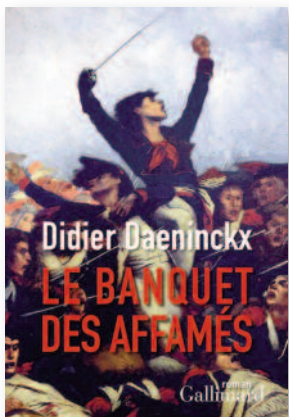
Parmi ses cabarets excentriques, notons le bien innocent « Théâtre déshabillé », strip-tease avant la lettre du « coucher d'Yvette ». Autre excentricité : ses velléités de se présenter à l'Académie française, donnant lieu à de désopilantes tournées académicides.

Maxime Lisbonne, communard, « saltimbanque » retiré à la Ferté-Allais, meurt pauvre le 26 mai 1905. *L'Humanité* du 27 mai conclut un article élogieux par ces mots :

« Fantaisiste... mais un vaillant et aussi un brave homme. »

 **CLAUDE CHRETIEN**

Didier Daeninckx - Éditions Gallimard





LES DAMNÉS DE LA RÉPUBLIQUE

Si cet ouvrage ne parle pas des communards que nous connaissons et qui eurent à subir les affres et les tortures lors de leur exil en Nouvelle-Calédonie, il aborde, à travers ce roman et ses personnages qui auraient très bien pu exister, les terribles conditions de vie au bagne.

Nous sommes saisis par la réalité des faits, les excès des geôliers, les punitions injustes et très dures infligées aux déportés. Il nous fait vivre l'enfer, les tortures que les communards subirent pendant leurs dix années d'exil.

L'auteur est bien documenté. De plus, avec l'histoire d'amour qui s'intègre dans le récit et l'utilisation de personnages réels ou fictifs, il nous

remet en mémoire ce que fut la réalité quotidienne, chaque jour plus difficile, de la vie des communards au bagne.

 ANNETTE HUET

Roman historique de Gildard Guillaume
— Éditions L'Harmattan



COUPONS LE CÂBLE

Si André Léo (*) a écrit de nombreux ouvrages sur la Commune de Paris, ce livre-là nous montre un autre aspect de sa personnalité.

Très frappée par le scandale de l'affaire Dreyfus, elle décide de « partir en guerre » contre la religion, toutes les religions.

Dans *Coupons le câble*, titre significatif, André Léo aborde le problème de l'émancipation de tous et se révolte contre la société de son temps encore liée à des millénaires d'obscu-

rantisme et de violence, dominés par la religion. Dans son pamphlet, elle écrit :

« *Comment osez-vous célébrer la Révolution française, alors que vous imitez et protégez les nouveaux seigneurs que sont les riches ?* ».

André Léo accuse la religion d'être un outil du gouvernement et apporte des arguments indiscutables à son raisonnement. On y retrouve les excès des grands et l'écrasement des faibles.

En avance sur son temps, elle propose l'utilisation des églises pour l'enseignement de la morale humaine en alternance avec l'enseignement religieux, pour des conférences destinées à l'instruction du peuple. Elle constate que pendant des siècles on a abusé de la crédulité humaine et termine : « *Quand les deux fléaux que sont la guerre et la superstition auront disparu de notre terre... les humains concevront l'amour et le respect de l'humanité* ».

 AH

* André Léo est le pseudonyme que prit Victoire Léodile Béra, épouse Champseix, pour son activité littéraire, à partir de 1862 ; il est composé des prénoms de ses fils jumeaux.

André Léo - Éditions Dittmar

La Commune

DANS CE NUMÉRO

L'événement

La justice c'est la réhabilitation de tous les communards
à qui nous devons tant ! . 2

Histoire

Benoît Malon . 3
Un texte de Maxime Vuillaume (2) . 6
Jean Allemane . 9
Le château de Vincennes aux mains des communards . 12
Le Chêne de Courbet . 14

Notre association

Fête de la Commune 2012 . 16
Voyage en Haute-Marne . 17
Activités passées et à venir . 21
Hommage à Guy Décamps . 22
Comité de Dieppe . 23
Rencontre avec le Cabinet du ministre
de l'Éducation nationale . 24

Actualité

Le Paris communard de Jérôme Gulon . 25
Fête de l'Humanité . 27

Lectures

28-31

Les Limousins de la Commune de Paris

Le banquet des affamés

Les damnés de la République

Coupons le câble

Directeur de la publication : Claude Willard

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Georges Beisson, Françoise Bazire, Michèle Camus, Claude Chrétien, Annette Huet, Gérard Maise, Guillaime Maise, Éric Leboutteiller, Yves Lenoir, Sylvie Pépino, Michel Puzelat, Claudine Rey, Jean-Louis Robert, John Sutton

Coordination : Michèle Camus · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier

Impression : SENPQ Pantin ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (53) paraîtra en février 2013

Date limite pour faire parvenir vos articles : 31 décembre 2012

• TOMBOLA •

Liste des numéros
gagnants dont les lots
sont à retirer à
L'Association

4495	4933
4514	4957
4547	4958
4556	5016
4560	5018
4562	5032
4564	5044
4567	5045
4582	5073
4602	5172
4626	5235
4679	5373
4706	5375
4713	5386
4714	5403
4722	5411
4723	5413
4725	5414
4731	5425
4747	5431
4778	5435
4811	5436
4829	5444
4831	5453
4836	5458
4837	5468
4870	5469
4887	5471
4910	5472
4931	5482



146 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)